

Bulletin info du Maine et Loire

Décembre 2019



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Ghyslaine Bargain, nouvelle déléguée de l'Unafam49

Une succession difficile...

Bénévole depuis octobre 2017, membre du bureau en octobre 2018, je succède à la délégation départementale à Camille Tison qui a su entretenir la dynamique initiée par Françoise Guinebretière propre à accroître la reconnaissance de l'Unafam 49 auprès des professionnels de la santé, du médico-social, des élus et surtout des familles des usagers.

Françoise Guinebretière de son côté a achevé son mandat de déléguée régionale des Pays de Loire où elle a mis son énergie et sa détermination à rassembler les différentes délégations.

Forte de plus de 200 adhérents, notre délégation du Maine et Loire a vu de fait, à la rentrée de Septembre, son effectif de bénévoles diminuer (6 départs) sur des postes-clés.

La restructuration a été laborieuse, compte tenu de l'investissement important que ces fonctions représentent.

La nouvelle équipe est néanmoins en place, désireuse de maintenir la qualité de l'écoute et du soutien aux familles par ses diverses missions.

Pour ce faire, elle souhaite renforcer ses effectifs en accueillant de nouveaux bénévoles, dans le respect des disponibilités et des compétences de chacun.

Bonne route !

Le saviez vous ?

Nouveau site Unafam

SOMMAIRE

- **A la une**

Présentation de la nouvelle déléguée

- **Le saviez vous ?**

Le nouveau site de l'Unafam est en ligne

- **Focus**

Groupes de paroles

- **Zoom sur**

Commission Départementale des Soins Psychiatriques / Complément de ressources / Revenu universel d'activités

- **Retour sur**

Projet Territorial en Santé Mentale / Conseil Local en Santé Mentale

- **Du côté des activités**

Randonnée / Animation mieux-être

- **Dates et projets à retenir**

Atelier Entraide, Conférence



La nouvelle version du site [UNAFAM](#) est en ligne depuis le 17 décembre 2019 !

Nouvelle charte graphique, pages enrichies et contenu actualisé : le site Unafam a été entièrement renouvelé.

Venez découvrir [la page de la délégation UNAFAM 49](#) : retrouvez nos actions, nos différentes missions et l'actualité de la délégation.

Focus

Groupes de paroles

Les groupes de parole se développent .

Depuis octobre 2019, pour l'ensemble de l'Unafam 49 **quatre groupes** de parole ont été mis en place : un groupe à **Saumur**, un à **Cholet** et deux à **Angers** donc un groupe de familles de jeunes entre 16 et 22 ans. Ils se réunissent une fois par mois. Chaque groupe est encadré par un psychologue clinicien.



Zoom sur

Commission départementale des soins psychiatriques

La Commission Départementale des Soins Psychiatriques (CDSP) examine la situation des personnes admises en soins psychiatriques sans consentement au regard du respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes.

Elle se compose de **2 psychiatres, un médecin généraliste, un magistrat de l'ordre judiciaire, et deux représentants d'associations agréées (UNAFAM et UDAF).**

La loi du 23/03/19 de programmation et de réforme de la justice vient **d'abroger le siège réservé à ce magistrat** au sein des CDSP. Cette réforme engendre un **recul de la protection de la liberté individuelle et des droits fondamentaux des patients dans les établissements psychiatriques.**

À l'heure actuelle, la présence de ce magistrat permet un regard pluridisciplinaire sur la situation des usagers et ce, dans leur intérêt. Agissant en complémentarité avec le juge des libertés qui statue sur l'hospitalisation sans consentement, il est le garant constitutionnel de la liberté individuelle. De plus, il assure un lien extérieur à l'institution pour ces patients particulièrement vulnérables.

La suppression de ce siège au sein de la CDSP va dans le sens de libérer les magistrats judiciaires d'un certain nombre de tâches non juridictionnelles. Cependant le fonctionnement parfois critiqué de ces commissions risque d'en être profondément altéré et on peut même s'inquiéter à terme de leur disparition.

Complément de ressources et Revenu universel d'activités

Les ressources de nos proches en danger

Complément de ressources : Depuis le 1er décembre 2019 le CR est supprimé et pourra être prolongé jusqu'à 10 ans dans le cadre des renouvellements.

Nous vous donnons quelques précisions :



Complément de ressources : allocation qui s'ajoute à l'AAH attribuée sous réserves de certains critères

- Montant : 179,31 euros
- taux d'incapacité d'au minimum 80%
- Ressources et logement indépendant
- Pas compatible avec un emploi
- Versée jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite

En savoir plus : [service public](#)

Majoration pour la vie autonome : allocation qui permet aux personnes percevant l'AAH à taux plein en situation de handicap atteintes d'une incapacité de travail d'au moins 80%, vivant à leur domicile de couvrir les dépenses d'aménagement de leur logement

Montant : 104,77 euros **En savoir plus :** [service public](#)



Retour sur le Projet de loi : loi de finance n° 2018-1317 du 28/12/18 fusionne le CS avec la MVA, cette fusion doit être applicable au 01/12/2019 (Source : Service public)

Objectifs : simplifier les compléments de l'AAH / rationaliser et alléger les démarches des bénéficiaires de l'AAH

L'Unafam craint une perte des revenus pour les proches et s'interroge sur le traitement des demandes postérieures au 1er décembre 2019.

Sur cette question aller plus loin en consultant ces sources dont la liste n'est pas exhaustive.

<https://informations.handicap.fr/a-complement-ressource-aah-10258.php>

<http://www.unafam.org/Complement-ressources-AAH.htm>

« Perte de revenus pour les proches »

Revenu universel d'activités

Plus préoccupante encore est l'annonce en Septembre 2018 de la création d'un **revenu universel d'activité (RUA)** regroupant les diverses aides sociales (RSA, primes d'activité, Aide au Logement) dans une prestation unique.

La question de l'intégration de l'allocation adulte handicapé AAH est posée pour laquelle une consultation citoyenne est en cours sur Internet et bientôt dans des ateliers citoyens organisés dans nos villes.

L'Unafam a sollicité les familles des personnes en situation de handicap psychique pour se mobiliser en répondant clairement NON à cette intégration de l'AAH dans le RUA qui pourrait grever substantiellement les ressources, l'accès à l'autonomie et l'avenir de nos proches.

Retour sur

Projet territorial en santé mentale

Le PTSM a été élaboré sur la base d'un diagnostic et a défini des axes d'orientation. Entre mai et juin 2019, des temps d'échange dans **14 groupes de travail** ont réuni des représentants des acteurs locaux.

L'Unafam a participé à six groupes de travail :

- le repérage des troubles précoces
- le renforcement des ressources humaines en santé mentale au sein des établissements de santé et établissements médico-sociaux du territoire
- les solutions de logement intermédiaire et solutions d'aval post-hospitalisation
- l'emploi
- la réhabilitation psycho-sociale
- la participation des patients, pairs ou aidants dans les accompagnements et le soutien des associations d'usagers
- la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale

Chaque groupe avait pour mission de formaliser des **fiches actions** venant décliner les axes stratégiques du PTSM.

La phase de finalisation et de restitution a débuté en septembre. Le comité de pilotage a validé le PTSM le 4 octobre puis la commission santé mentale du Conseil Territorial de Santé (CTS) a donné son avis le 8 novembre. Par la suite, le CTS déjà existant et le CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) en cours de création auront conjointement pour mission de décliner les missions, les engagements, les moyens et les modalités de financement et de suivi des programmes de santé mentale préconisés par le PTSM.

Conseil local en santé mentale

Projet de création d'un **Conseil Local en Santé Mentale dans la Communauté Urbaine de Angers Loire-Métropole**, pour 2020

[Qu'est ce qu'un Conseil Local en Santé Mentale \(CLSM\) ?](#)

Le CLSM est un espace de concertation et de coordination autour de la Santé Mentale, entre les élus, les soignants, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire.

De nombreux Conseils Locaux de Santé Mentale **existent déjà en France** : en Maine et Loire celui de Cholet, et celui à venir d'Angers.

L'UNAFAM 49 en sera partenaire, en tant que représentant des usagers et/ou des aidants, et y apportera, grâce aux témoignages des familles que nous accueillons et soutenons, **des pistes de réflexion et d'actions d'amélioration**.

Voici quelques exemples de thématiques abordés en CLSM :

- accès aux soins, aux loisirs, à la culture, à l'emploi, au logement
- maintien au logement
- lutte contre la stigmatisation
- petite enfance et parentalité
- prévention du suicide
- santé mentale des personnes âgées

« Améliorer
l'accessibilité
à l'offre de
soins en santé
mentale »

Du côté des activités de la délégation

Randonnée

Malgré un faible effectif de 9 participants, la randonnée pédestre s'est déroulée le samedi 5 octobre à Juvardeil, petit village des bords de Sarthe.

Agréable matinée d'automne très appréciée des randonneurs, agrémentée par la découverte du hameau des Cellières avec son four ban et son puits en pierre.

Une nouvelle randonnée est prévue au printemps 2020.



Animation mieux-être

Dans le cadre de propositions d'Activités de Mieux-Etre, l'Unafam 49 propose à ses adhérents un atelier de méditation de pleine conscience à la Cité des Associations à Angers avec une formatrice spécialisée.

Qu'est-ce que la méditation de pleine conscience ?

La pleine conscience est un état de conscience pendant lequel l'attention est ancrée sur l'instant présent de façon calme, lucide et objective. Nous en faisons l'expérience au quotidien lorsqu'un spectacle plaisant suscite à la fois concentration et détente en nous. La méditation permet de développer cet état de pleine conscience et ses bienfaits sont notables; calme mental, meilleur contrôle des émotions, recentrage sur soi, corps et esprit au cours de la méditation mais aussi dans la vie quotidienne.

Une réunion d'information s'est tenue le mardi 10 Décembre de 18h à 19h30 à la Cité des Associations



Dates et projets à retenir

Atelier entraide

Le prochain atelier « Entraide » aura lieu les **27, 28, 29 mars 2020 à Angers**

Animé par des bénévoles de l'UNAFAM formées au niveau du siège national, il s'adresse à toute personne qui doit faire face dans la durée à la maladie psychique d'une proche. Il permet de progresser en prenant conscience des savoirs appris par la maladie afin de développer des stratégies pour l'avenir. Il aide à développer un réseau susceptible d'apporter un soutien. Il favorise la **prise de recul et développe confiance et estime de soi.**

Chaque atelier est limité à 10 à 12 personnes.

[S'inscrire auprès de l'UNAFAM 49.](#)

Projet de conférence

Le Centre de Santé Mentale angevin (CESAME) a élaboré depuis 2018 une restructuration de son établissement avec le renforcement de ses dispositifs et la mise en place de nouvelles orientations.

L'Unafam 49 propose une conférence avec les dirigeants (administratif et soignant) de cet établissement pour informer précisément sur ces dispositions et leurs retentissements dans la prise en charge des usagers.

Date à prévoir :

Début 2020 à la Cité des Associations à Angers



LA CITE DES ASSOCIATIONS
58 BOULEVARD DU DOYENNE
49100 ANGERS

Téléphone : 02.41.80.47.79

Courriel : 49@unafam.org

Site web : Unafam 49

La délégation UNAFAM du Maine et Loire vous propose entraide et défense de vos intérêts et de ceux de vos proches.

L'UNAFAM 49 est constituée d'une équipe de bénévoles motivés et formés qui se mobilisent pour proposer divers services aux familles confrontées à la maladie.



Equipe de rédaction : Ghyslaine Bargain / Béatrice Lacoste / Nicole Le Corre

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui nous ont permis de rédiger ce bulletin de décembre 2019

